

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme VALLAUD BELKACEM Najat, Adjointe : Monsieur le Maire, il est tard je ne vais peut-être pas m'attarder mais simplement me féliciter tout de même, parce que c'est une étape extrêmement importante que nous venons de franchir sur ce dossier de l'espace Montchat avec le choix du maître d'oeuvre de ce futur équipement qui sera, vous l'aurez compris, à la fois une maison des associations, une MJC et puis une très belle salle municipale totalement rénovée.

C'est un équipement original qui, en plus de répondre aux besoins de ces trois structures que je viens d'évoquer, offrira notamment des locaux communs qui permettront à ces structures de se rencontrer, d'avoir des projets collectifs, de développer l'animation locale dans la synergie avec notamment une salle polyvalente de 200 m² et des salles de tailles diverses destinées à la musique, à l'expression, à la formation, aux réunions d'associations. C'est le projet le plus ambitieux de notre mandat, je voulais vraiment le souligner, avec 8 millions d'euros de prévus sur cette opération et il s'agissait évidemment pour nous d'un projet suffisamment complexe pour qu'on regarde de très près le choix de la maîtrise d'oeuvre.

Le projet qui a finalement été retenu par le jury je crois est le bon. Il a été retenu principalement pour ses qualités fonctionnelles mais aussi pour la façon dont il prenait en compte la démarche de haute qualité environnementale sur laquelle nous avons beaucoup insisté.

Enfin, d'un point de vue architectural et urbain, il s'agit d'un projet sobre, respectueux de l'environnement, fin dans le dessin avec un très beau jardin et une belle intégration dans l'environnement pavillonnaire de ce quartier.

Nous entrons donc, comme prévu, dans une phase de conception active et détaillée de ce futur bâtiment sur la base du programme.

Ensuite, nous allons début 2012, commencer les travaux qui devraient durer 15 mois et donc l'ouverture au public est prévue pour la rentrée 2013. Pendant le laps de temps que nous avons désormais, nous allons concevoir et définir avec l'ensemble des acteurs concernés, les modalités de gestion de cet équipement. Mais notre priorité maintenant, c'est vraiment de laisser une part large à l'initiative des associations sur place, parce que je suis convaincue que c'est cela qui crée le dynamisme et l'envie, l'innovation et le bénévolat, la créativité aussi sur le terrain. Merci.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, je voulais simplement dire que Najat a fait toute cette démonstration et nous a montré la démarche dans laquelle nous nous engageons, mais nous avons oublié de dire que l'Architecte était « Atelier sur les quais ».

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)